



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Frédéric SÈVE, SECRETAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°19

18 mars 2019

RÉFORME DES RETRAITES

Report de l'âge de départ à la retraite : une ligne rouge à ne pas franchir

Lors d'une prise de parole médiatique ce dimanche, Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, a dit envisager de « proposer un allongement de la durée de travail » dans le cadre de la réforme des retraites. **La CFDT tient à rappeler au gouvernement les engagements pris, et à souligner l'enjeu de confiance nécessaire pour mener à terme la concertation en cours et la réforme.**

Cette antienne du report de l'âge de départ à la retraite **vient contredire les engagements pris par le président de la République** avant son élection, **et les arbitrages du gouvernement** rendus publics lors de la réunion multilatérale du 10 octobre dernier : l'âge auquel les personnes pourront réclamer le versement de leur pension restera fixé à 62 ans.

Ces engagements successifs sont la base sur laquelle la concertation repose. Si les arbitrages sont régulièrement remis en cause, c'est toute la concertation qui s'éteindra. **La CFDT demande donc au gouvernement de réaffirmer que la durée d'activité ne sera pas une des variables de la réforme à venir.**

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante